

◆ **Fiche d'inscription individuelle**

◆ **2 photos d'identité**

uniquement à la première inscription ou pour un renouvellement de passeport sportif

◆ **1 photocopie de la carte d'identité du titulaire de la licence**

uniquement à la première inscription

◆ **1 certificat médical**

comportant la mention « avec pratique en compétition » si vous souhaitez en faire. Obligatoire la première année il est valable pendant trois ans sous réserve d'avoir répondu au questionnaire médical à chaque nouvelle saison. Pour des raisons de sécurité nous encourageons vivement les compétiteurs à renouveler leur certificat médical chaque saison, d'autant plus si ils sont amenés à faire de la compétition à l'étranger.

◆ **Questionnaire santé + Attestation QS**

Indispensable pour reconduire jusqu'à 3 ans la validité de votre certificat médical.
N'est pas nécessaire si vous avez un nouveau certificat médical pour la saison.

◆ **Règlement intérieur**

◆ **Autorisation parentale** pour les pratiquants de moins de 18 ans

◆ **Votre règlement** si règlement par chèque(s) le(s) faire à l'ordre du Chambéry Nihonto Dojo

◆ **L'offre cotisation** Concerne uniquement les adhérents de la saison 2020-2021



Un dossier rendu incomplet sera refusé, de plus tout pratiquant n'ayant pas son inscription à jour dans les 30 jours suivant son premier entraînement de la saison se verra refuser l'accès au dojo.